

Amiens, le 18 juin 2018



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

Délégation académique à la  
formation des personnels de  
L'Éducation Nationale

Dossier suivi par :  
Catherine RONCIN  
Déléguée académique

Tél. 03 22 82 39 71

Mél : ce.dafpen@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :  
8h00 à 17h30  
du lundi au vendredi

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE D'AMIENS  
CHANCELIERE DES UNIVERSITES**

à

Messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Directeurs Académiques des Services  
de l'Éducation Nationale de l'Aisne, l'Oise et la Somme

Mesdames et messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Éducation  
Nationale ET-EG, IO

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les conseillers techniques et  
chargés de mission

Mesdames et messieurs les délégués académiques

Mesdames et messieurs les chefs de division

**Objet : campagne d'inscription aux actions de formation continue.**

Le plan Académique de Formation 2018-2019 est publié à l'adresse :

<http://www.ac-amiens.fr/paf/>

La campagne d'inscription pour les stages à candidature individuelle est ouverte du :

**22 juin 2018 au 21 septembre 2018**

J'attire votre attention sur le fait que le PAF 17-18 concerne l'ensemble des personnels de l'académie et je vous prie de diffuser l'information auprès des personnels placés sous votre autorité.

Les avis des supérieurs hiérarchiques seront à saisir dans GAIA entre le 24 et le 28 septembre 2018. Une information sera diffusée pour cela.

**Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'académie**



Jean-Jacques VIAL